Velleron

Nouvelle mobilisation contre le projet de lotissement à La Grande Bastide

Alors qu'est annoncée la prochaine audience au tribunal administratif sur le dossier de La Grande Bastide, le maire de Velleron et les Colibris appellent à une grande mobilisation le dimanche 8 décembre, à 10 heures, devant la mairie.

La première mobilisation citoyenne contre le projet de lotissement à La Grande Bastide avait été organisée le 16 novembre 2021 par les Colibris, soutenus par la mairie. Une nouvelle aura lieu ce 8 décembre. Archives photo Le DL/Bénédicte Bost

Il aura fallu patienter trois ans, pour que le dossier de La Grande Bastide soit enfin examiné par le tribunal administratif, et ce sera donc le 18 décembre prochain à Nîmes. Les enjeux sont énormes : la mairie de Velleron, l'État et la Fédération nationale de l'Environnement réclament l'annulation pure et simple des trois permis d'aménager qui avaient été accordés entre le 3 mai 2019 et le 2 septembre 2021 aux SAS Hectare et Domaine de l'Opéra*, pour 141 lots, soit la construction de 26 000 m² de plancher sur un terrain de près de 7 ha.

« Ce projet nous menait à une triple faillite : économique, environnementale et sociale »

Alors que les promoteurs avaient signé un compromis avec le propriétaire de La Grande Bastide, les élections municipales de 2020 ont installé une nouvelle équipe menée par Philippe Armengol. Dans son programme, le premier dossier à revoir était justement ce projet de lotissement à La Grande Bastide, un projet jugé démesuré pour le village.

Comment accueillir près de 200 familles, soit 600 nouveaux habitants dans un village de 3 000 âmes ? « Ce projet nous menait à une triple faillite : économique, environnementale et sociale », explique le maire, Philippe Armengol. « Et grâce à une mobilisation citoyenne exemplaire menée par les Colibris, et un front commun de tous les élus locaux, au-dessus des querelles partisanes, nous avons pu obtenir un arrêt interruptif des travaux le 15 avril 2022, signé par le préfet », ajoute-t-il. Ainsi le maire de Velleron et les Colibris appellent à une grande mobilisation le dimanche 8 décembre, à 10 heures, devant la mairie de Velleron.

« Au fur et à mesure de la lutte, nous avons découvert de nombreuses incohérences dans le dossier, une étude environnementale bâclée, le comblement d'une mare sans autorisation, et l'existence sur ce terrain de lézards ocellés et du rollier d'Europe, deux espèces protégées, que ce lotissement allait perturber», complète Catherine Labasse, porte-parole des Colibris.

« Aussi l'Office français de la biodiversité, la police de l'environnement, est intervenu. Quand la tractopelle a commencé à tracer les voiries après avoir creusé deux bassins de rétention, le préfet a mis son holà. »

● **Bénédicte Bost**

*Les promoteurs languedociens Hectare et Angelotti ont constitué la SAS Domaine de l'Opéra pour réaliser plusieurs projets immobiliers dans le Vaucluse.